

DROIT constitutionnel

Mardi : 3, 10 décembre

Jeudi : 19 décembre

14h30 - 16h00

Cycle de 3 séances 25€ ou 10€ la séance

Archives
Départementales
du Gers

Ce cycle de droit constitutionnel a pour objet l'étude des institutions politiques contemporaines des démocraties libérales. Le droit constitutionnel moderne n'est pas limité au droit des constitutions mais entend décrire tous les mécanismes juridiques politiques et sociaux qui concourent au fonctionnement des différents systèmes politiques (et à leurs dysfonctionnements !) On abordera dans ce cycle l'étude des régimes politiques des démocraties libérales.

Conférence 1 : la théorie générale des régimes politiques répondra aux questions pourquoi et comment des régimes politiques. Ceux-ci sont nés avec les États dans lesquels une constitution organise le fonctionnement du pouvoir politique, institue le pouvoir politique. L'examen des constitutions et des pratiques politiques conduira à distinguer les démocraties parlementaires et le régime présidentiel américain .

RÉGIMES POLITIQUES		
Parlementaire	Semi-présidentiel	Présidentiel
L' exécutif est confié au parti majoritaire dans les assemblées.	Exécutif bicéphale , le président dispose de pouvoirs spécifiques.	Le président cumule tout le pouvoir exécutif .
Faible séparation des pouvoirs.	Faible séparation des pouvoirs.	Forte séparation des pouvoirs.
Systeme parfois instable du fait d'une majorité trop fragile.	Risque de cohabitation .	Risque de paralysie dû à cette forte séparation.

Conférence 2 : étude approfondie du modèle parlementaire européen qui portera sur le modèle britannique et quelques autres régimes européens (Allemagne, Italie, Espagne)

Conférence 3 : la 5ème république au cœur de l'actualité

- Les vrais pouvoirs du président de la république
- La vraie nature parlementaire du régime
- Les cohabitations



Albert SOUQUE

Maîtrise en droit public. Ancien élève de l'Ecole Nationale des Impôts